Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (2018)

Heft: 2198

Artikel: "Monnaie pleine" (suite): en quête de réponses pratiques : le diable est dans le détail, n'en déplaise aux initiants

Autor: Ghelfi, Jean-Pierre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1023224

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

jouera la survie des médias traditionnels.

Pour remplir sa mission et toucher des publics différents sur des supports multiples, la SSR doit y avoir pleinement accès. Non pas pour étouffer toute concurrence, mais pour partager sa production avec tous les médias susceptibles de s'exprimer sur le Net et qui se reconnaissent dans les droits et devoirs des journalistes. Un trio – un entrepreneur Internet, un député grison et un journaliste – tente actuellement de lancer le débat par le biais d'une initiative populaire. Ils font découler ce devoir de partage du caractère public des prestations de la SSR, considérées comme un bien commun, un *Allmend*. Dans sa chronique du *Tages-Anzeiger*, Rudolf Strahm propose même que le service public offre des fenêtres aux éditeurs de manière à favoriser la diversité des opinions.

Reste la question du financement de cette grande transformation. Les principaux groupes de presse refusent une aide publique directe, se contentant du soutien fédéral à la distribution postale (50 millions par an). Au niveau local et régional, là où la diversité de l'offre reste problématique, des collectivités publiques font le pas d'une aide directe. Pour sa part la Confédération pourrait soutenir la formation des journalistes et autres professionnels des médias. La mise à disposition d'une plateforme numérique, par exemple par le biais d'une fondation publique, allégerait les coûts de la numérisation des médias.

Rudolf Strahm, fin renard de la politique fédérale, donne ce conseil aux acteurs du paysage médiatique helvétique: SSR, éditeurs et publicitaires, mettez-vous autour d'une table, cherchez des solutions de compromis avant que les députés ne débattent de la nouvelle loi sur les médias électroniques. Car on ne peut rien attendre de bon de ce Parlement polarisé.

«Monnaie pleine» (suite): en quête de réponses pratiques

Le diable est dans le détail, n'en déplaise aux initiants

Jean-Pierre Ghelfi - 15 mars 2018 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/32939

On peut partager les objectifs visés par l'initiative *«Monnaie pleine»*: protéger l'épargne et éviter les crises économiques et financières. Mais le moyen proposé – accorder à la Banque nationale le monopole de la création monétaire – ne permettrait pas d'y parvenir (voir aussi DP 2197). De plus il provoquerait des effets néfastes pour le fonctionnement de l'économie. Les bonnes intentions dont se pare l'initiative ne suffisent pas à en faire une proposition réaliste.

Le journaliste Werner Vontobel a présenté une analyse des tenants et aboutissants de l'initiative, pour conclure que ses auteurs demeurent à côté de la plaque. Cet article a suscité des dizaines de commentaires qui, dans leur grande majorité, concluent à la nécessité de soutenir l'initiative. L'argument le plus fréquent est qu'il est temps d'en finir avec ces banquiers qui spéculent honteusement, qu'il faut même à l'occasion sauver de la faillite avec l'argent des contribuables et qui mettent ainsi en danger l'économie et le pays.

Or la question posée n'est pas de savoir s'il faut clouer au pilori des banquiers qui ne seraient que des vauriens et des gens sans scrupule s'enrichissant sur le dos des autres. Il faut plutôt se demander si l'introduction de la monnaie pleine permettrait de créer un nouveau cadre stable permettant un développement équilibré de l'économie du pays et servant les intérêts de tous ses

habitants. Notre réponse est la même que celle de Werner Vontobel: rien n'est moins sûr.

Evaluation erronée

Que veut cette initiative? Pour faire simple et en rester à l'essentiel, elle veut interdire aux banques de créer de la monnaie chaque fois qu'elles accordent un crédit commercial, hypothécaire ou personnel. Cette monnaie dite scripturale serait donc abolie et remplacée par la seule monnaie émise par la Banque nationale suisse (BNS). C'est en cela que la monnaie devient pleine: créée exclusivement par la BNS et garantie par la même BNS.

Cette proposition soulève toute une série de problèmes très pratiques.

Comment la BNS s'y prendra-t-elle pour déterminer à intervalles réguliers la quantité nécessaire de monnaie (pleine) nécessaire pour être en phase avec le développement de l'économie? Une telle évaluation apparaît très délicate. La BNS devrait disposer de connaissances extrêmement pointues de l'évolution des affaires dans toutes les branches de l'économie.

S'y ajoute une complication supplémentaire: l'adaptation de la masse monétaire devrait intervenir *ex ante*, pour en quelque sorte préparer le terrain, et non *ex post*, une fois achevée la période considérée. Et que se passe-t-il si l'évaluation faite par la BNS se révèle inexacte? Une augmentation excessive par rapport à une évolution moins favorable de la conjoncture pourrait enclencher un processus inflationniste. Et si ladite augmentation s'avérait insuffisante, le développement des affaires s'en trouverait freiné, maintenu au-dessous de son potentiel.

Foire d'empoigne

Autre problème pratique particulièrement décoiffant. L'augmentation de la monnaie en circulation, dit l'initiative, est distribuée par la BNS et répartie *«par le biais de la Confédération ou des cantons ou en l'attribuant directement aux citoyens»*. Cet aspect est rarement évoqué. Il paraît pourtant essentiel.

Soit par exemple l'hypothèse suivante: la BNS, pour répondre aux besoins du développement économique, crée dix milliards de francs de monnaie pleine. Somme considérable aux yeux d'un individu, mais plutôt modeste en proportion de l'ensemble de l'économie. Ces dix milliards seront donc à répartir entre la Confédération, les cantons et/ou les ménages. Belle foire d'empoigne pour déterminer à qui ils reviendront et dans quelles proportions. L'indépendance et l'autonomie de la BNS pourraient en souffrir.

Ce n'est pas tout. Si, nonobstant les difficultés qui viennent d'être mentionnées, la répartition d'une augmentation de monnaie pleine est concevable, la situation inverse – celle où il faut retirer de la monnaie en circulation parce que la conjoncture s'échauffe – soulève des problèmes beaucoup plus trapus. Devra-t-on demander à la Confédération ou aux cantons ou aux citoyens de restituer une partie de l'argent qu'ils ont reçu précédemment et qu'ils ont probablement dépensé dans l'intervalle? L'initiative n'évoque pas cette hypothèse.

Plus anecdotiquement, les initiants insistent beaucoup sur le fait que la monnaie pleine émise par la BNS bénéficiera de sa garantie. Or cette garantie ne peut reposer sur les seuls avoirs. Ces derniers ne représentent qu'une faible proportion de l'ensemble de la monnaie pleine en circulation nécessaire au bon fonctionnement de l'économie. Ces avoirs n'augmenteront pas puisque le produit des émissions futures de monnaie par la BNS aura été distribué.

Au surplus, comme le relèvent les auteurs de l'initiative, dans un système de monnaie pleine, celle-ci *«ne rapportera pas d'intérêts»*, précisément parce qu'elle est pleine. Cette garantie repose donc en fait pour l'essentiel sur la confiance accordée à la BNS et, en dernier ressort, sur la garantie que la Confédération accorde à la BNS. La garantie mentionnée par l'initiative ressemble passablement à celle qui prévaut dans la situation actuelle.

Mieux lotis?

La suppression des taux d'intérêt, selon les initiants, allégera les charges des entreprises et des contribuables. Mais alors comment les banques gagneront-elles leur vie? Elles ne pourront plus compter sur ce qu'elles appellent la marge d'intérêts, soit l'écart entre les intérêts facturés sur les prêts accordés et ceux versés sur les dépôts d'épargne. Elles remplaceront cette absence de marge d'intérêts en majorant les frais et les commissions qu'elles prélèvent pour la gestion des comptes et pour l'octroi de crédits, malgré le fait qu'ils soient en monnaie pleine. Les clients seront-ils mieux lotis? La question doit au moins être posée.

Les initiants se plaisent à souligner que le franc suisse, en monnaie pleine, deviendra l'argent le plus sûr au monde. Ils oublient que le franc est déjà perçu comme l'une des monnaies les plus solides au monde. Cela se traduit en particulier par une croissance continue de la gestion de fortune. Si le franc devenait encore plus attractif qu'il ne l'est déjà, sa valeur augmenterait encore. Cette perspective ne ravira pas les entreprises d'exportation et découragera les touristes étrangers de venir chez nous. Le mieux peut être l'ennemi du bien.

Anticipations erronées

Autre aspect, un peu technique. Dans le système actuel, la BNS pilote l'évolution de la conjoncture, la demande de monnaie et de crédits par le canal des taux d'intérêt. Elle peut les faire varier à la hausse en période d'inflation ou au contraire à la baisse en temps de récession. Avec la monnaie pleine, ce pilotage se ferait exclusivement par le biais de la masse monétaire. Elle ne pourrait faire simultanément les deux manœuvres. L'expérience des dernières décennies montre que le pilotage par les taux d'intérêt est préférable et plus efficace.

Les initiants font valoir que la monnaie pleine *«protégera notre économie contre les crises financières»*. Cette affirmation n'est pas correcte. Les crises, comme celle de 2008, ne résultent pas des crédits en monnaie scripturale accordés par les banques, mais bien d'anticipations excessives portant sur l'évolution de la valeur des biens et/ou une sous-évaluation des risques encourus. La prise en compte d'anticipations erronées ou de sous-évaluations tout aussi fausses est vieille comme le monde. La monnaie pleine n'y change rien.

Quelles pourraient être, finalement, les conséquences pour notre économie, pour son secteur financier en particulier, si nous étions le seul pays à passer au système de la monnaie pleine? Les initiants ont de bonnes raisons de ne pas aborder cette question. Car la réponse tient en un mot: désolantes.

Protection des terres agricoles: un combat à l'issue incertaine

Le plan sectoriel des surfaces d'assolement en question

Michel Rey - 13 mars 2018 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/32930

Bien que les surfaces sacrifiées à l'urbanisation progressent moins rapidement, les terres agricoles restent menacées (-3,3% entre 1985 et 1997; -2,2% entre 1997 et 2009). Situées en périphérie des agglomérations, les meilleures terres cultivables font l'objet de toutes le convoitises (DP 2046).

Un groupe d'experts fédéraux et cantonaux et de représentants des groupes d'intérêts concernés, créé à l'initiative du département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la